

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2015

L'an deux mil seize, le vingt-sept avril à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Ville de Melesse, se sont réunis dans la salle des Iris, sous la présidence de Monsieur Claude JAOUEN Maire.

Date de convocation : 21 avril 2016

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 25

Nombre de votants : 28

PRESENTS : M. Claude JAOUEN - Mme Gaëlle MESTRIES - M. Patrice DUMAS - Mme Ghislaine MARZIN - M. Alain MORI - Mmes Marie-Edith MACÉ - Joëlle DY - Sophie LE DRÉAN QUÉNEC'H DU - Sylvie VIROLLE - M. Laurent MOLEZ - Mme Françoise LERAY - MM. Marcel JORET - Yann LE GUEN Aroun PAJANIRADJA - Mme Florence BOULLET - M. Laurent TALLEC - Mme Christine PIETTE - M. Stéphane BONNEL - Mmes Nathalie LECARDONNEL - Sonia GAMEROFF - M. René MARHEM - Mme Annie LIS - MM. Bernard VINATIER - Yves FERREY - Mme Nathalie BELLEC.

ABSENTS EXCUSES : M. Jean-Michel PÉNARD
Mme Béatrice FOUCHER-SAUVÉE
M. Pierre HUCKERT

ABSENT NON EXCUSE : M. Merwann GARROUJ

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marie-Edith MACÉ

POUVOIRS : Pouvoir de M. Jean-Michel PÉNARD à Mme Florence BOULLET

Pouvoir de Mme Béatrice FOUCHER-SAUVÉE à Mme Gaëlle MESTRIES

Pouvoir de M. Pierre HUCKERT à Mme Sonia GAMEROFF

1 - Groupement de commande - travaux de modernisation de la voirie et de l'assainissement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, autorise Monsieur le Maire à signer la convention du groupement de commandes entre la Ville de Melesse et les communes de La Mézière, Langouët, Montreuil-le-Gast, Guipel et Saint Gondran pour les travaux de modernisation de la voirie et de l'assainissement et accepte que la Ville de Melesse en soit le coordonnateur.

2 - Demandes de subventions - soutien à l'investissement local

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, décide d'inscrire 3 projets municipaux susceptibles de bénéficier du soutien à l'investissement local à savoir :

Extension du parking sud de l'Eglise :

Projet : Pour faire face à l'accroissement de la population, le projet consiste à étendre le parking du centre-ville situé autour de l'église tout en ouvrant une voie de circulation. Ces travaux contribueront au développement de l'attractivité du centre-bourg.

Coût prévisionnel : 100 000 € HT

Calendrier : 2nd semestre 2016

Subvention sollicitée : 80 000 €

Extension du parking sud de l'Eglise			
Dépenses HT		Recettes HT	
Travaux	100 000 €	Fonds de soutien (80%)	80 000 €
		Commune (20%)	20 000 €
TOTAL	100 000 €	TOTAL	100 000 €

Rue de Montreuil : travaux de voirie – tranche 1

Projet : Cette rue, artère principale de la Ville, connaît une augmentation importante de son trafic du fait de l'accroissement de la population. L'aménagement actuel ne garantit plus la sécurité des usagers qu'ils soient piétons, cyclistes ou automobilistes.

Par ailleurs, de nombreux travaux de constructions (lotissement, programme de collectifs sociaux) ont contribué à la détérioration profonde et structurelle de ce tronçon. Le projet consiste à réaménager entièrement cette voirie en y créant les aménagements garantissant la sécurité des différents usagers.

Coût prévisionnel : 375 000 € HT

Calendrier : septembre 2016 - septembre 2017

Subvention sollicitée : 300 000 €

Rue de Montreuil : travaux - Tranche 1			
Dépenses HT		Recettes HT	
Études et travaux 2016	40 000 €	Fonds de soutien (80%)	300 000 €
Travaux 2017	335 000 €	Commune (20%)	75 000 €
TOTAL	375 000 €	TOTAL	375 000 €

Nouveau Centre Technique Municipal

Projet : Melesse connaît une croissance très importante de sa population. Pour y faire face et pouvoir fournir un service public de qualité, la Ville a fait l'acquisition en janvier 2016 d'un bien immobilier situé dans la zone d'activité des Landelles, en vue d'y implanter le futur Centre Technique Municipal, le centre actuel étant dès à présent trop exigü. Le projet consistera à réhabiliter le bâtiment existant, dont une grande partie des travaux concerne l'amélioration thermique et la mise aux normes.

Coût prévisionnel : 710 000 € HT

Calendrier : juin 2016 – juin 2018

Subvention sollicitée : 388 000 €

Nouveau Centre Technique Municipal			
Dépenses HT		Recettes HT	
Études 2016	40 000 €	Fonds de soutien (54,65%)*	388 000 €
Travaux 2017	480 000 €	Commune (45,35 %)	322 000 €
Travaux 2018	190 000 €		
TOTAL	710 000 €	TOTAL	710 000 €

3 - Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF (2014-2017) - 1^{er} avenant 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, valide le 1^{er} avenant 2015 au Contrat Enfance Jeunesse du Territoire du Val d'Ille 2014-2017 présenté en séance du Conseil Municipal et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat correspondant.

4 - Accueil de Loisirs Enfance « Les Jeunes Pousses » - vote des tarifs des camps 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs valide le quotient plafond à 1 400 € et le quotient plancher à 350 € pour le calcul des tarifs des camps pour l'été 2016 de l'Accueil de Loisirs Enfance « les Jeunes Pousses » et fixe les tarifs comme suit :

Tarifs enfance	Effectifs	Jours	QF plafond	QF plancher	Taux d'effort
LANDUJAN	17	3	102,52 €	25,63 €	7,323%
LANDUJAN	17	5	159,49 €	39,87 €	11,392%
ST-GERMAIN en COGLES	17	4	131,56 €	32,89 €	9,397%
MEZIERES S/COUESNON	16	5	173,00 €	43,25 €	12,357%

5 - Accueil de Loisirs Jeunesse - centre ados - vote des tarifs des camps 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs valide le quotient plafond à 1 400 € et le quotient plancher à 350 € pour le calcul des tarifs des camps pour l'été 2016 pour l'accueil de Loisirs Jeunesse, centre ados et fixe les tarifs comme suit :

Tarifs ados	Effectifs	Jours	QF plafond	QF plancher	Taux d'effort
MERDRIGNAC	15	5	181,97 €	45,49 €	12,998%
MEZIERES S/COUESNON	16	5	173,00 €	43,25 €	12,357%

6 - ADMR - subvention halte-garderie « la Farandole » année 2016 et solde année 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, décide :

- d'allouer à l'association ADMR pour l'activité halte-garderie « La Farandole », un solde de subvention de 413,62 €, **au titre de l'année 2015**, sur la base d'un coût horaire de **1,50 €** par enfant Melessien gardé et du nombre d'heures réalisées en 2015,
- d'allouer à l'association ADMR pour l'activité halte-garderie « La Farandole », une subvention **au titre de l'année 2016** d'un montant prévisionnel de **7 069,50 €**, au vu du nombre d'heures prévues et sur la base d'un coût horaire de 1,50 € par enfant Melessien gardé.

7 - Personnel Municipal - création d'un poste d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} mai 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, décide la création d'un poste d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} mai 2016 et autorise Monsieur le Maire à modifier le tableau des effectifs en conséquence.

8 - Personnel Municipal - création et suppression de postes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, décide la création et la suppression des postes, à compter du 1^{er} juillet 2016, comme suit :

Créations :

- 2 postes d'adjoint technique principal 2^{ème} classe (bâtiments, espaces verts),
- 1 poste d'adjoint d'animation Principal 2^{ème} classe

Suppressions :

- 2 postes d'adjoint technique 1^{ère} classe (bâtiment, espaces verts)
- 1 poste d'adjoint d'animation 1^{ère} classe

et autorise Monsieur le Maire à modifier le tableau des effectifs en conséquence.

9 - Adhésion 2016 à l'Office Communautaire des Associations du Val d'Ille (OCAVI)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, décide d'adhérer à l'association « OCAVI » et autorise Monsieur le Maire à procéder au règlement de l'adhésion s'élevant à la somme de 25,00 € pour l'année 2016.

10 - Adhésion 2016 au Conseil National des Villes et Villages fleuris

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, décide d'adhérer au Conseil National des Villes et Villages Fleuris et autorise Monsieur le Maire à procéder au règlement de l'adhésion s'élevant à la somme de 400,00 € pour l'année 2016.

11 - Concours des maisons fleuries 2016 - définition de l'enveloppe à répartir

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, fixe la dotation des prix attribués aux participants pour l'année 2016 à **700 €** et donne tous pouvoirs au jury dont les membres seront désignés par la commission « environnement et cadre de vie » pour la répartition des prix. Le Conseil Municipal précise que le passage du jury s'effectuera avant le 15 juillet.

12 - Mise en place d'une procédure de vente de matériels et objets réformés

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, autorise Monsieur le Maire à procéder à la mise en place de la procédure de vente de matériels et objets réformés (matériels de voirie, - matériels de cuisine, mobilier (administratif, scolaire...), outillage sur le site internet « WEBENCHERES ».

13 - Convention de partenariat entre la Ville de Melesse et l'association Art et Culture Melesse

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, valide la convention de partenariat entre la Ville de Melesse et l'association Art et Culture Melesse et autorise Monsieur le Maire à la signer.

14 - Convention de transfert à la Ville de Melesse des équipements communs du lotissement « la Croix Poulin I »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, accepte le transfert à la Ville de Melesse des équipements communs du lotissement « La Croix Poulin I ».

15 - Convention de transfert à la Ville de Melesse des équipements communs du lotissement de « Les jardins du Feuill »

A l'initiative de Monsieur le Maire, ce point a été retiré de l'ordre du jour du Conseil Municipal.

16 - Convention relative à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et budgétaire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, approuve la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec le Représentant de l'Etat et autorise Monsieur le Maire à la signer.

17 - Convention d'accès aux services Mégalis BRETAGNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, approuve la convention à intervenir avec Mégalis BRETAGNE concernant la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité et budgétaire pour la période de 2015/2019 et autorise Monsieur le Maire à la signer.

18 - Mise en œuvre du processus de la verbalisation électronique sur le territoire - approbation de la convention

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, approuve la convention à intervenir avec le Représentant de l'Etat, agissant pour le compte de l'ANTAI, relative à la mise en œuvre du processus de la verbalisation électronique sur le territoire de la Ville de Melesse et autorise Monsieur le Maire à la signer.

Tirage au sort des jurés d'assises pour 2016

Monsieur le Maire a procédé au tirage au sort de 15 noms à partir de la liste électorale pour l'établissement de la liste préparatoire du Jury d'Assises pour 2016.

Melesse, le 28 avril 2016

Le Maire,

Claude JAOUEN